



PROGRAMME DE MENTORAT POUR LA RELÈVE THÉÂTRALE JEUNE PUBLIC

Appel de candidatures

Date d'échéance : 1er avril 2020, à 17 h

Depuis 2010, le programme de mentorat de la Ville de Laval vise à soutenir la relève en offrant aux artistes en voie de professionnalisation les ressources pour créer une œuvre théâtrale destinée à un jeune public, tout en bénéficiant d'un encadrement professionnel et d'un soutien artistique assurés par une équipe de mentors.

Le programme de mentorat poursuit trois objectifs :

- Sensibiliser les publics lavallois à la création théâtrale professionnelle;
- Soutenir les artistes de la relève;
- Favoriser le rayonnement de productions destinées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire de Laval.

La Ville de Laval souhaite ainsi s'affirmer en tant que partenaire majeur de la création et de la diffusion émergentes.

Projet de création

Le projet consiste à créer une œuvre théâtrale destinée à un jeune public et à la famille. La création sera par la suite présentée dans les parcs de Laval au cours des deux (2) étés suivants la période de mentorat.

La création devra respecter les paramètres suivants :

- L'œuvre aura une durée d'environ 45 minutes;
- La distribution sera composée d'un maximum de quatre (4) comédiens;
- L'œuvre sera présentée en contexte extérieur *in situ*, sans éclairage artificiel, pendant deux (2) étés consécutifs;
- Les accessoires de décors devront pouvoir s'adapter aux divers lieux de diffusion.

Les artistes bénéficieront d'un accompagnement pour chacune des étapes de réalisation, depuis l'écriture et les laboratoires d'exploration jusqu'à l'interprétation, la mise en scène et la production (décors, costumes, environnements musical et sonore).

L'organisme partenaire théâtre Harpagon supervisera le volet mentorat de même que le volet de diffusion du spectacle dans les parcs, et ce, en partenariat avec la Ville de Laval.

Types de candidatures recherchées

Artistes en voie de professionnalisation, âgés de 18 à 35 ans, qui s'intéressent au théâtre jeune public et au processus de création théâtrale et pour qui le mentorat est susceptible d'avoir une répercussion considérable sur leur carrière en tant que :

- Auteur ou auteure;
- Auteur ou auteure et metteur ou metteuse en scène (un seul artiste);
- Auteur ou auteure et metteur ou metteuse en scène (duo d'artistes).

Note : Les candidatures pour la mise en scène seule ne sont pas sollicitées. Le cas échéant, il y aura un nouvel appel de candidatures.



Soutien financier et gestion

Tous les frais de la production sont pris en charge par la Ville de Laval. La gestion est assurée par l'organisme partenaire théâtre Harpagon.

La Ville de Laval peut mettre fin à la production du projet à tout moment.

Calendrier de réalisation

Date limite pour le dépôt d'une candidature	1 ^{er} avril 2020, à 17 h
Processus de sélection	D'avril à mai 2020
Mentorat et période allouée à l'écriture	De juin à décembre 2020
Production et mentorat à la mise en scène	De janvier à juin 2021
Diffusion au Centre de la nature	De juin à août 2021
Tournée dans les parcs du territoire lavallois	De juin à août 2022

Processus de sélection

Les candidatures seront analysées en collaboration avec un comité de pairs issus du milieu professionnel de la création jeune public.

Les résultats de la sélection seront annoncés dans les trois mois suivants la date de dépôt des candidatures.

Les décisions du comité sont finales et sans appel.

Admissibilité

- Avoir entre 18 et 35 ans au 1^{er} janvier 2020;
- Ne pas avoir publié plus d'une œuvre chez un éditeur OU diffusé plus d'un spectacle en contexte professionnel (à titre de personne auteure ou metteuse en scène) au moment où le projet sera réalisé;
- Être disponible entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 août 2022 (à temps partiel, selon le calendrier de création).

L'admissibilité d'un duo auteur-metteur en scène, dont un membre ne correspond pas exactement aux critères d'admissibilité, pourra tout de même être évaluée par le jury.

Exclusions

- Les projets réalisés dans un cadre scolaire;
- Les projets didactiques ou éducatifs;
- Les textes déjà écrits ou les projets déjà réalisés.

Critères d'évaluation

- L'adéquation entre les objectifs du programme de mentorat et la démarche professionnelle;
- L'engagement envers la discipline et l'intérêt pour la création jeune public;
- Les retombées du projet de diffusion sur le processus de professionnalisation;
- La formation dans un domaine pertinent (écriture, interprétation, mise en scène);
- La rigueur et la capacité à respecter les délais;
- La capacité à travailler en collaboration;
- La créativité et le ludisme;
- La qualité de présentation du dossier.

Note : Une priorité sera accordée aux personnes candidates demeurant à Laval ou ayant déjà résidé à Laval.



Dossier de candidature

Le dossier soumis doit être composé des éléments suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée;
- Une lettre de motivation indiquant les attentes envers le mentorat et l'intérêt envers le théâtre jeune public (maximum d'une page, à interligne et demi dans la police de caractères Arial, 10 points);
- Un curriculum vitæ (3 pages maximum);
- Un synopsis (15 lignes maximum) du projet d'écriture soumis dans le cadre de cet appel;
- Un extrait de texte de théâtre jeune public (de 5 à 10 pages maximum);
- Un extrait présentant des réalisations déjà diffusées ou des projets (portfolio, lien Internet, images ou vidéo);
- Un dossier de presse (s'il y a lieu).

Dans le cas d'une candidature à titre de duo d'artistes, une seule lettre de motivation est nécessaire.

Transmission de la candidature

La date limite pour déposer un dossier de candidature est le **1^{er} avril 2020, à 17 h.**

Le dossier complet, incluant tous les éléments mentionnés plus haut, par courriel à l'adresse artetculture@laval.ca.

Pour informations

Maude Calvé-Thibault
Coordonnatrice | Division art et culture
Ville de Laval
450 978-6888, poste 7586
m.calvethibault@laval.ca